

Soleil Réunion brille à l'Innova Tropic 2013

Organisée par le pôle de compétitivité Qualitropic avec une remise des prix à l'Hôtel de la Banque de la Réunion, la 2^e édition du concours Innova Tropic met en avant l'innovation dans le secteur de l'agro-alimentaire a récompensé 8 lauréats, dont Gérard Rangama de la société Soleil Créole, qui a obtenu le 1^{er} Prix dans la catégorie "Fruits et Légumes".

"Il faut croire en la jeunesse réunionnaise, j'espère que d'autres Réunionnais sauront s'engager dans le même chemin", lance avec fierté Gérard Rangama, de la société Soleil Créole. En remportant le Prix dans la catégorie "Fruits et Légumes", il décroche un billet pour participer au Grand Prix national Innovafel 2013 qui se déroulera à Avignon le 4 juillet, où il y défendra les couleurs de l'île, avec sa confiture de choucou au géranium. Puis, s'il arrivera en tête, il pourra participer au Salon Logistica de Berlin en février 2014. Pour rappel, c'est Alain Huet qui avait remporté la 1^{ère} édition locale avec son palmiste rouge prêt à l'emploi, qui lui avait permis de décrocher une "mention spéciale" à Avignon. Parmi les 8 lauréats à s'être démarqués parmi les 40 candidats à avoir postulé au concours



Innova Tropic, Tropilégume dirigé par Marine Legros a été le coup de cœur du jury avec ses cubes de choucou bio sous vide. Le Prix "Nutrition et santé" a été attribué à Jean-Christophe Larmi-

gnat de l'Igloo, pour sa glace light. Il remercie "le Critt et tout mon personnel qui ont contribué à recevoir ce prix". Elsa Panechou de la société Océane Production obtient le Prix "Praticité" pour son boucané de

poisson. Dans la catégorie "Respect de l'environnement", Didier Folio a fait la différence avec sa vente de jus frais à vélo.

Ayant communiqué sa joie et son émotion à l'assistance, Antonina Maillot, gérante de la société Piton Maillot obtient le Prix "Terroir et art culinaire" pour son Piton farci. Le Chai de Cilaos a quant à lui récolté le fruit de ses efforts avec l'obtention du Prix Espoir grâce à son vin de pays qui bénéficie à présent d'une Indication géographique protégée (IGP).

Nouveauté cette année, le public était invité à voter sur Internet pour une société. Ce sont les co-gérantes Mamy Rabenjamina Heurtematte et Christine Ingrassia de la société Les Pâtisseries qui ont convaincu la majorité des 686 votants.

M. Yepes

Light

La glace sans sucre

(Sorbets et crèmes glacées)

Sans Aspartame

3 Formats

200 ML 1000 ML 500 ML

L'intense plaisir de la glace...sans le sucre

DISPONIBLE DANS TOUT LE RESEAU IGLOO